



HIVER 2025

ALBIEZ-MONTROND - SAVOIE

Le secteur vacances de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SEJOUR SKI ALPIN
8/15 ANS

Du 23 FEVRIER AU DIMANCHE 2 MARS 2025

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification
d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

Adresse du centre :

La Maison Blanche
Chemin de la Colonne
73300 Albiez Montrond



TRANSPORT

En train jusqu'à Chambéry ou Saint-Jean de Maurienne, puis en car jusqu'au centre de vacances

1^{er} et dernier repas servis

Le premier repas servis : **DINER**

Dernier repas servis : **DEJEUNER + GOÛTER**



► Situation géographique

Au cœur des Alpes de Savoie, dominant la vallée de la Maurienne sous un généreux soleil, découvrez sur le plateau des Albiez (à 1500 mètres d'altitude) notre station-village et son panorama d'exception. Albiez-Montrond, berceau du célèbre couteau Opinel, est un bouquet de hameaux fleurant bon les traditions savoyardes, qui s'orne de chalets de caractère. Découvrez ici un village vivant, à l'année, avec des agriculteurs et leurs vaches, des artisans, tous ravis d'accueillir les vacanciers afin de leur faire découvrir les trésors cachés de nos contrées. Tel est le cadre où les vacanciers profiteront d'un site préservé, avec de nombreuses activités sportives et de loisirs. L'hiver, la station est un véritable spot d'apprentissage du ski alpin. L'été, le plan d'eau et son cadre enchanteur promettent des beaux après-midi de détente. Ce village, paradis des enfants, constitue un site idéal pour les vacances familiales.








► Cadre de vie

« La Maison Blanche », chalet confortable sur 4 niveaux, Chambres de 2 à 8 lits avec balcon et sanitaires complets. Une grande salle de restaurant et 4 salles d'activités. Chalet idéalement situé au départ des pistes (télésiège et téléskis devant le chalet)






ACTIVITES

Activités dominantes :

-  3 demi-journées de ski avec des moniteurs ESF
-  5 demi-journées de ski avec les animateurs
-  Descente de luge
-  Construction d'igloos
-  Marché artisanal

Activités complémentaires :

-  Grands jeux, olympiades, tournois sportifs, activités manuelles
-  Rallye-photo
-  Veillées, et soirées à thème

► Documents obligatoires liés aux activités : **NEANT**



ORGANISATION DU SEJOUR

► **L'équipe du centre est composée de :**

- 1 Directeur
- 1 Directeur Adjoint
- 1 Assistant Sanitaire
- 1 Animateur pour 8 enfants,
- 1 Équipe technique (cuisinier, personnel de service)

► L'alimentation : La vie en collectivité ne permet pas un régime alimentaire individualisé. Cependant, en cas de régime **justifié par une prescription médicale**, et conformément à notre charte « *Pour des accueils Laïques* », nous pourrions donner à votre enfant la nourriture indiquée.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Le courrier reste pendant nos séjours un lien et un moyen de communication avec les familles extrêmement important.

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place un blog dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part. Nous vous remercions de votre compréhension.

Le téléphone du centre n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'éviter les portables.



ATTENTION ! Si votre comportement était de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-vous, une décision de renvoi pourrait être prise à votre encontre, frais de retour à votre charge...

► Trousseau de séjour :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; à partir de 11 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- bonnet et lunettes de soleil, crème solaire protectrice, stick à lèvres
- chaussures de montagnes
- affaires de ski bien chaudes
- un petit sac à dos
- une gourde identifiable pour éviter un usage non-écologique de verres ou bouteilles plastiques

► Linge :

Les vêtements de votre enfant ne seront pas lavés durant le séjour, sauf en cas de besoin urgent.

Au retour, le linge rendu dans la valise de votre enfant ne sera pas nécessairement rendu lavé.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez que votre enfant revienne avec le maximum de linge, il est primordial que le linge soit marqué.

► Argent de poche :

Nous conseillons un maximum de 20 € d'argent de poche par semaine. Celui-ci devra être donné aux animateurs dans une enveloppe mentionnant le nom et prénom de l'enfant et le montant d'argent de poche confié.

► Santé :

La fiche administrative et sanitaire doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vacances.

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles AVANT LE SEJOUR (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement

► Frais médicaux :

Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

► **Utilisation du téléphone mobile :**

En cas de problème qui serait lié à cet appareil, notamment pour vol, dégradation ou utilisation intempestive nuisant à la vie collective, la Fédération des Œuvres Laïques dégage toute sa responsabilité ou se réserve le droit d'intervenir. Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'interdire les portables.

► **Objet de valeur :**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablettes, bijoux, smartphone, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable ne sont pas couverts par notre Association.

ASSURANCE

Tous nos usagers sont couverts par l'assurance APAC. Celle-ci vient en complément, de votre assurance personnelle, en cas de dépense de santé.

POUR DES SÉJOURS LAÏQUES !

**Privilégier le collectif, choisir le vivre ensemble, favoriser le respect de tous,
mettre les appartenances en suspens...**

L'article 3 de nos statuts, notre objet :

« La Ligue de l'Enseignement, fédération départementale de l'Ardèche, dite fédération des œuvres laïques de l'Ardèche fondée en 1931, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit.

Mouvement d'Éducation Populaire, elle invite les hommes et les femmes à débattre et agir afin :

▲ De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

▲ De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, aux sports, aux vacances et aux loisirs.

▲ De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de dignité de chaque être humain, par une action permanente :

Pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens.

Pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. »

Pour et par l'idéal laïque qui nous anime, nous devons concilier le respect des convictions des personnes (enfants et adultes) que nous accueillons et/ou qui travaillent dans nos centres et sur tous nos séjours avec la volonté de développer des activités dans un cadre émancipateur où chacun puisse se sentir à l'aise.

Concernant les différentes revendications (religieuses ou idéologiques) les réponses que nous apportons sont conformes à la liberté associative, au caractère de tendance, à notre histoire et à notre identité. Elles recueillent l'assentiment général et contribuent au bien « vivre ensemble » de nos jeunes vacanciers.

Le port de manière ostensible de signes religieux et/ou idéologiques peut être perçu comme un manque de respect par certain et constituer une source de conflits. Nos centres et nos séjours étant ouverts à tous, l'affichage d'appartenance religieuse et/ou idéologique est donc proscrit.

Aucune expression publique d'ordre religieuse ou idéologique ne sera autorisée. Les obligations liées à des pratiques religieuses ne sont pas prises en compte pour des raisons de sécurité et d'organisation.

Les repas sont des moments essentiels du temps collectif. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs prioritaires.

Avant tout, le principe de santé et d'hygiène alimentaire. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes seront respectés en conformité avec le certificat médical. Les plus lourds (œuf, lait, gluten, arachide, ...) bénéficieront d'un P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) et d'une information spécifique auprès de nos équipes.

Aucun aliment préconisé par une religion et/ou une philosophie ne sera proposé et/ou consommé. Pour respecter la liberté de conscience de chacun : nos menus sont préparés avec le plus grand soin.

Nathalie Martelli,
Secrétaire Générale

Gilbert Auzias,
Président